



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0429

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 12ème édition du forum des interconnectés à Lyon les 3 et 4 décembre 2015 et son programme d'actions 2015 relatif à la promotion numérique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0429**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 12ème édition du forum des interconnectés à Lyon les 3 et 4 décembre 2015 et pour son programme d'actions 2015 relatif à la promotion numérique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Réseau des territoires innovants est une association, loi 1901, qui a pour objectif de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales. La présente délibération porte sur l'organisation de l'événement annuel de l'association : "le forum des INTERConnectés" à Lyon.

Le forum des INTERConnectés a lieu chaque année au mois de décembre à Lyon. La manifestation s'adresse aux regroupements de communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pays, parcs et syndicats mixtes. Conçu sur un format spécifique de deux jours, le forum des INTERConnectés est le lieu de restitution de l'expertise produite tout au long de l'année écoulée. Il est ouvert aux élus, aux décideurs, aux agents des collectivités et aux entreprises expertes afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, découvrir de nouveaux outils et enrichir leurs réflexions stratégiques.

Le programme s'articule autour de conférences thématiques, démonstrations technologiques et retours d'expériences permettant d'attirer un visitorat qualifié : élus, directeurs généraux des services, directeurs des systèmes d'information, chefs de projet. L'événement a rassemblé en moyenne 700 visiteurs à chacune de ses éditions, depuis 5 ans.

Le pilotage de la manifestation Forum des INTERConnectés est assuré par les partenaires co-organisateurs de l'événement : l'ACUF (Association des Communautés urbaines de France), l'ADCF (Assemblée des Communautés de France), l'AMRF (Association des maires ruraux de France), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la DGME (Direction générale de la modernisation de l'Etat), auxquels s'associent la Région Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon.

a) - Objectifs

Véritable accélérateur de développement économique pour les territoires, le numérique est porteur de nouveaux modes de vie et d'échanges qui devraient modifier profondément et durablement nos sociétés humaines. Ainsi, les réponses aux grandes problématiques des institutions locales, régionales ou nationales s'appuient dans une large mesure sur les technologies de l'information (TIC).

Par conséquent, et dans le cadre de sa politique de développement numérique, la Métropole de Lyon soutient depuis 2004 l'événement des INTERConnectés. En effet, à travers ce soutien s'exprime la volonté de favoriser la diffusion des usages innovants du numérique sur le territoire, l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de technologies fiables et innovantes et d'apporter l'éclairage des experts nationaux et internationaux aux territoires qui souhaitent mettre en œuvre des projets.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-6-762 du 15 septembre 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du 11ème Forum des INTERConnectés pour l'année 2014.

Conformément aux attentes et objectifs de la Communauté urbaine cités pour l'attribution de cette subvention, le forum des INTERConnectés 2014 a eu lieu les 11 et 12 décembre 2014 à la Sucrière (Confluence). Temps fort des échanges autour des nouveaux usages du numérique, le forum a proposé un programme autour de la thématique "Innover c'est choisir, choisir c'est innover. Quel cap pour 2020 ?" articulé autour de 3 conférences plénières et de 26 ateliers thématiques. Un espace de démonstration proposait une quarantaine de stands et la soirée de gala a accueilli 300 invités.

Les INTERConnectés confirment leur position d'événement de référence en matière de numérique : 900 participants dont 560 représentants de collectivités, 40 exposants, 270 représentants d'entreprises et 21 journalistes. Lors de ce 11ème forum, 21 projets de collectivités ont été labellisés "Territoires innovants".

Le Forum a atteint les objectifs fixés. Les attentes de la Métropole de Lyon en termes d'audience et de poids de cet événement en faveur des acteurs et des échanges autour des nouveaux usages du numérique ont été satisfaites. L'accompagnement de la Métropole de Lyon pour l'organisation d'un nouveau Forum en 2015 paraît alors pertinent au regard des enjeux de valorisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de ces thématiques.

c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

Le niveau général de connaissance et la prise de conscience sur les enjeux des TIC dans les politiques publiques mises en œuvre par les institutions progressent fortement. Aussi, en 2015, il est prévu que l'association renforce son positionnement d'expert, notamment par l'animation de réseaux, la création de groupes de travail et l'organisation de journées thématiques.

Le programme des INTERConnectés - 12èmes Rencontres Nationales des Territoires Innovants, 3 et 4 décembre 2015 à Lyon - Cité internationale, est le suivant :

- 5 ateliers thématiques d'une heure comprenant un état des lieux et des échanges d'expériences : témoignages de collectivités présentant les expériences des Communautés de communes, Pays, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines,
- 5 ateliers de co-construction de 2h comprenant un exposé de la problématique (cas concret - enjeux) et une animation selon les techniques du design de service pour faire émerger des cahiers d'idées,
- 2 demi journées de Grands débats :
 - . une demi-journée plus particulièrement à destination des élus,
 - . une demi journée ouverte à tous les acteurs : collectivités, entreprises, associations afin de confronter les visions des collectivités aux usagers.
- l'audition des projets finalistes du Label Territoire innovant 2015,
- un espace VIP de rencontre entre élus et entreprises,
- un espace d'échange et d'exposition mixant innovation d'entreprises, démonstrations prospectives, et retours d'expériences terrains des collectivités,
- la Soirée de gala et de remise des Labels territoires innovants.

Plus de 900 participants sont attendus sur cette nouvelle édition 2015.

En complément de ce temps fort annuel, l'association poursuit en 2015 son action d'animation, sous forme de déjeuners - débats thématiques, les "happy TIC", qui permettent de cadencer tout au long de l'année la mise en réseau des acteurs régionaux et le partage d'expériences en matière de nouveaux usages numériques. 4 nouveaux rendez-vous sont ainsi prévus en 2015 à Lyon, Grenoble, Chambéry et Saint Etienne.

De plus, cette année, l'association Réseau des territoires innovants poursuit l'animation du groupe de travail national avec les territoires leaders du Near Field Communication (NFC - services sans contact). Le groupe mutualisation des territoires NFC permet des échanges, des retours d'expériences et le partage des enjeux entre les collectivités sur le développement des nouveaux services sans contact sur les territoires.

Budget prévisionnel Réseau des territoires innovants - Interconnectés - 2015	
Forum et Happytic et animation annuelle : groupe de travail	
Dépenses	Montant (en HT)
Location espaces, logistique, restauration, hôtesse (matériel et services) - communication, promotion événement et intervenants - honoraires	166 000
Salaires, hébergement, déplacements	106 600
Total	272 600
Recettes	Montant (en HT)
Région Rhône-Alpes	55 000
Métropole de Lyon	30 000
Autres partenaires et sponsors	187 600
Total	272 600

Afin de participer à la dynamique et à l'action de mutualisation entre les territoires des enjeux autour du développement des services sans contact (NFC), la Métropole de Lyon souhaite confirmer son implication dans le groupe de travail mutualisation des territoires leaders NFC et dans l'évènement et promouvoir ainsi la dynamique du territoire à l'échelle nationale.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association "Réseau des territoires innovants" dans le cadre de l'organisation du Forum "Les INTERConnectés", qui se déroulera à Lyon les 3 et 4 décembre 2015 et des actions de promotion du numérique et d'accompagnement pour la montée en expertise des territoires, pour l'année 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du Forum "Les INTERConnectés" qui se déroulera à Lyon les 3 et 4 décembre 2015 et de son programme d'actions 2015 de promotion du numérique,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0PO202926.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.